

La marque La Loire à Vélo



Bénéficiaires : hébergeurs, loueurs de vélos.

Vous venez d'être référencé Accueil Vélo en respectant les critères obligatoires contenus dans le référentiel. Vous pouvez solliciter l'obtention de la **marque La Loire à Vélo**, déposée à l'INPI.

Adhérer à cette marque vous apportera une reconnaissance des amateurs de vélos, des valeurs, une qualité d'accueil mais aussi une communication accrue avec le site internet dédié à la Loire à vélo (www.loire-a-velo.fr), l'utilisation du logo pour votre site internet, dépliants...

Voici la démarche à suivre :

1. Faire une demande écrite (e-mail, courrier, fax) à

Céline Réveillard, Assistante à la gestion la marque La Loire à Vélo

Mission Val de Loire - patrimoine mondial

81 rue Colbert

BP4322

37043 Tours cedex 01

Téléphone: 02.47.66.94.49 (standard)

reveillard@mission-valdeloire.fr

www.valdeloire.org
www.loire-a-velo.fr

2. Une convention en double exemplaire sera rédigée. **Cette convention signée s'étend sur 3 ans avec une adhésion de 100 euros.**

3. Une plaque « Loire à vélo » vous sera ensuite envoyée ainsi que le CD de la charte graphique

<http://www.valdeloire.org/?SectionId=45> (rubrique AGIR, puis Tourisme « Découvrir le patrimoine mondial à vélo)